

Image not found or type unknown



Formalités location-gérance.

Par **fredubos**, le **10/01/2009** à **17:06**

Bonjour,j'envisage de prendre la gérance d'un bar restaurant avec un associé.
C'est une affaire que je connais bien puisque j'y ai travaillé à plusieurs reprises.
Je souhaiterais savoir pour quel statut nous devons opter et quelles démarches juridiques et administratives devons nous faire? Les bilans sont bons et l'affaire viable,le propriétaire demande 100.000 euros pour la location gérance à l'année,quel plan de financement devons nous adopter?
Merci de l'intérêt porté à ma demande.